

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	13.02.2021	16h33	21.128	DEF
Annule et remplace				

**Auteur(s) : Groupe socialiste**

**Titre : Quel soutien pour les apprenti-e-s passant leurs examens de CFC cette année ?**

**Contenu :**

Au vu des défis importants auxquels les apprenti-e-s font face dans ce contexte de crise sanitaire, nous adressons les questions suivantes au Conseil d'État :

- Comment le DEF juge-t-il la situation des apprenti-e-s en cette période de crise sanitaire prolongée, et en particulier la situation vécue par celles et ceux qui passeront leurs examens de CFC cette année ?
- Quelles mesures ont été mises en place pour que chacune et chacun puisse se préparer aux examens et évaluations dans des conditions convenables ? Par exemple, des possibilités de cours de soutien additionnels existent-elles ? Quelle aide psychosociale aux apprenti-e-s en difficulté est mise en place ?
- Comment les entreprises formatrices ont-elles été aiguillées pour assurer leur mission pédagogique malgré les conditions d'apprentissage difficiles ? Comment l'encadrement des apprenti-e-s dont l'activité a été complètement arrêtée par la situation sanitaire est-il assuré ?
- Comment les modalités d'examens ont-elles été adaptées au contexte difficile que nous vivons ? Existe-t-il par exemple des dispositions particulières pour celles et ceux qui viendraient à échouer à leurs examens (notamment une possibilité supplémentaire de repasser les épreuves) ?

**Développement :**

La situation sanitaire et les restrictions que nous vivons toutes et tous depuis maintenant presque une année posent de grands défis à l'ensemble de la population. Les personnes qui suivent une formation sont particulièrement touchées, car ces circonstances rendent les processus d'apprentissage plus délicats. En plus des incertitudes économiques et des restrictions sociales pesantes, les apprenti-e-s connaissent donc une situation particulièrement difficile. Certain-e-s voient même l'entreprise qui les forme devoir cesser ses activités pendant une période.

Or, le succès de ces parcours de formation ne doit pas être compromis par cette situation. Les immenses efforts entrepris par les différents acteurs du domaine sont à saluer. Il est important que tout continue d'être fait pour que les apprenti-e-s, et particulièrement celles et ceux qui passeront leurs examens de CFC cette année, puissent continuer d'acquérir les compétences nécessaires malgré la situation sanitaire. Cela passe par un soutien fort, à destination tant des formateurs dans les entreprises, qui n'ont pas l'habitude de mener à bien leur mission dans ces conditions, que des apprenti-e-s eux-mêmes, qui connaîtraient des difficultés pédagogiques ou auraient simplement besoin d'un soutien dans ce contexte qui peut se révéler très pesant pour la santé mentale de tout un chacun.

À l'approche des examens plus que jamais, la question de la préparation ainsi que des modalités d'évaluation se pose. Celles-ci doivent être appropriées et correspondre à la situation exceptionnelle que nous vivons. Il ne s'agit évidemment pas de baisser les exigences, mais de permettre à celles et ceux qui souffrent particulièrement de ce contexte difficile pour une raison ou une autre de ne pas voir leurs chances de succès préétablies. Il ne serait pas acceptable que des apprenti-e-s voient leurs perspectives d'accès à un diplôme remises en cause car ils-elles passent leurs examens dans une année où les circonstances sont particulièrement adverses.

**Demande d'urgence : OUI**

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Tristan Robert

**Autres signataires (prénom, nom) :**

Romain Dubois

Mauro Vida

Nathalie Matthey

**Autres signataires suite (prénom, nom) :**

Philippe Loup

Florence Nater

Antoine de Montmollin

**Autres signataires suite (prénom, nom) :**

Françoise Gagnaux

Martine Docourt Ducommun